



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 01 juin 2022	Nombre de délégués :	
N° 2022-015	En exercice :	29
Convocation du : 19 mai 2022	Présents ou représentés :	19
Affichage du : 09 juin 2022	Absents :	9
Objet de la délibération : Demande de subvention 1^{ère} année contrat territorial		

L'an deux mille vingt-et-deux, le premier du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle Mille Clubs à Palinges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre	X			
	M DUMAS Pierre-Yves				X
	M REPY Marc				X
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude			X	M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul			X	M DESCHAMPS Christophe
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	
	M BALLOT Alain				X
	M GAMBINI Georges				X
	M CHAPON Norbert			X	Pouvoir à M FRIZOT
M PICHARD Emmanuel				X	
Mme SARANDAO Gilda				X	
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X			
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric				X
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles			X	Pouvoir à MATRAY
	M DEGRANGE Anne				X
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel				X
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X			

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince a signé le Contrat Territorial Bourbince (CT) 2022-2027 le 27 avril 2022.

Après sa validation en comité de pilotage et en comité syndical, afin de garantir et de bénéficier d'aides pour le fonctionnement du Syndicat, il est proposé de lancer par anticipation la mise en œuvre du contrat territorial avant sa signature officielle prévue en mars 2022.

Les actions prévues dès cette première année de contrat territorial sont les suivants :

- Restauration morphologique de le Tilly, Moulin Fougère et Sorme
- Restauration continuité moulin fougère, bourbince amont, étude seuil VNF, ouvrages d'art route CC Grand Charolais,
- Restaurer et créer des mares, inventaire plans d'eau, acquisition ZH
- Etude volumes prélevables
- Journal, rivières propres, exposition nomade
- Achat matériel de suivi qualitatif des cours d'eau
- Animation

Il est proposé au Comité Syndical, d'autoriser le président à solliciter les différents partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bourgogne Franche Comte, Fonds européens, etc...) pour les actions prévues de la première année du contrat territorial.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

Décide d'autoriser le syndicat à solliciter les différents financeurs en 2022 pour les actions prévues de la première année du contrat territorial.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 10 juin 2022
Publication le : 10 juin 2022

A Montceau-les-Mines le : 10 juin 2022
Le Président

